

Rapport d'activités pour la période du 1er avril au 31 décembre 2020

Fonds régions et ruralité – volet 2



12 mai 2021

Rapport d'activités pour la période du 1er avril au 31 décembre 2020

Fonds régions et ruralité – volet 2

Au printemps 2020, le gouvernement du Québec signait avec la MRC de La Mitis une entente relative au Fonds régions et ruralité -volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC. Le but de ce Fonds est de permettre à la MRC d'assumer sa compétence dans le soutien au développement local et régional. Pour ce faire, elle a mis en place des politiques de soutien favorisant la réalisation des objets ciblés dans l'Entente soit : la mobilisation des communautés, le soutien à l'entrepreneuriat et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

Plus précisément, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020, la MRC a adopté un plan stratégique faisant état des priorités d'intervention sur lesquelles elle désire agir.

L'année 2020 restera comme une année très particulière, où le risque d'occurrence d'une pandémie considéré comme improbable s'est matérialisé, conduisant le gouvernement à décider d'arrêter l'activité économique, sociale, éducative, culturelle. Ceci a donc provoqué une onde de choc et les conséquences de cette crise sanitaire sont multiples. Toutefois, cette pandémie a aussi mis en lumière les esprits créatifs et ingénieux de La Mitis. Ainsi, malgré la situation difficile, bien des activités et initiatives ont quand même été mises de l'avant.

Ce rapport dresse donc les activités tenues et financées à partir de l'entente. Il est présenté en trois sections soit :

1. Bilan des activités par priorités d'intervention ;
2. Liste des aides consenties ;
3. Délégation à Mitis en Affaires.

1) Bilan des activités par priorités d'intervention

Le tableau ci-dessous présente les différentes activités réalisées au cours de la période visée, soit du 1^{er} avril au 31 décembre 2020, selon les priorités d'intervention.

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	Activités ou initiatives	Montant FRR
Renforcer notre gouvernance	Favoriser la collaboration et la concertation MRC/municipalités dans un esprit de cohésion régionale	Maintien d'une offre de service en communication	42 480 \$
		Adhérer au soutien d'une plateforme de concertation régionale (CRD)	20 997 \$
Développer et promouvoir notre potentiel attractif	Affirmer et renforcer notre histoire et identité culturel	Exposition et témoignage 40 ans du CLAC	5 000 \$
		Analyse du potentiel archéologique de la 9 ^e école de bombardement	1 500 \$
	Maintenir et bonifier notre développement récréotouristique à l'année	Analyse du potentiel de développement de sentiers de vélo de montagne au Mont-Comi	15 000 \$
		Soutien au développement touristique	24 864 \$
		Développement de ski hors-piste sur la montagne St-Pierre	25 000 \$
		Soutien au parc régional	13 000 \$
Assurer une gestion responsable de nos ressources	Assurer le maintien et l'optimisation du potentiel agricole et forestier	Soutien au développement agroalimentaire	54 704 \$
		Adaptation des installations du marché public de La Mitis	1 500 \$
		Soutien aux activités du Centre régional d'établissement en agriculture au Bas-Saint-Laurent	650 \$
	Protéger et mettre en valeur les paysages, le patrimoine et les milieux naturels	Vitrine des bonnes pratiques agricoles pour la protection de l'eau	23 000 \$
		Soutien au développement en environnement	18 040 \$

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	Activités ou initiatives	Montant FRR
	Soutenir et accompagner les municipalités et les communautés dans leurs initiatives d'adaptation climatique	Élimination de sacs en plastique pour l'emballage de papier déchiquetés	1 375 \$
Assurer une vitalité de nos milieux	Soutenir et accompagner les municipalités et les communautés dans l'aménagement de leur territoire pour une meilleure cohabitation	Soutenir l'aménagement du territoire	50 000 \$
		Soutien au développement culturel	38 105 \$
	Soutenir les municipalités et les communautés dans leur développement économique, culturel et social	Soutien à l'entrepreneuriat	435 000 \$
		Soutien au développement rural	145 094 \$
		Politique de reconnaissance des médias communautaires	15 000 \$
		Politique de reconnaissance en sécurité alimentaire	15 000 \$
		Aménagement halte routière pour la route des Monts Notre-Dame	500 \$
	Soutien à l'offre et la mise en commun d'offre d'activités favorisant la vie communautaire, culturelle et sociale.	Activité de randonnée nocturne en raquette	1 500 \$

2) Liste des aides financières consenties

Dans cette section, nous présentons les aides financières qui ont été consenties à des organismes. Celles-ci sont réparties selon deux tableaux. Le premier tableau énumère les organismes ayant bénéficié d'un octroi financé par l'entremise de la politique de soutien aux initiatives régionales. Le deuxième tableau présente les projets ayant reçu une aide financière dans le cadre de la politique de soutien aux initiatives culturelles.

Le tableau suivant présente les projets qui ont reçu une aide financière de la MRC de La Mitis dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives régionales.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Accès Chic-Chocs	Analyse du potentiel de développement de sentiers de vélo de montagne	25 000 \$
Club de Fertilisation 2000	Vitrine des bonnes pratiques agricoles pour la protection de l'eau	23 000 \$
CFER des Aviateurs	Élimination des sacs en plastique pour l'emballage de papier déchiqueté	1 375 \$

Ce tableau résume les différentes initiatives qui ont reçu un soutien financier du Fonds de soutien aux initiatives culturelles.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Carrefour de la littérature, des arts et de la culturel	Exposition et témoignages pour les 40 ans du CLAC	5 000 \$
Patrimoine militaire de La Mitis	Analyse du potentiel archéologique de la 9 ^e école de bombardement	1 500 \$

Ce tableau résume les différentes initiatives qui ont reçu un soutien financier de la Politique de soutien au développement agroalimentaire.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Marché public de La Mitis	Adaptation des installations afin de respecter les mesures sanitaires	1 500 \$
Centre régional d'établissement en agriculture du Bas-Saint-Laurent	Soutien aux activités	650 \$

3) Délégation à Mitis en Affaires

La MRC a signé une entente avec Mitis en Affaires et lui conférant ainsi le mandat en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat local.

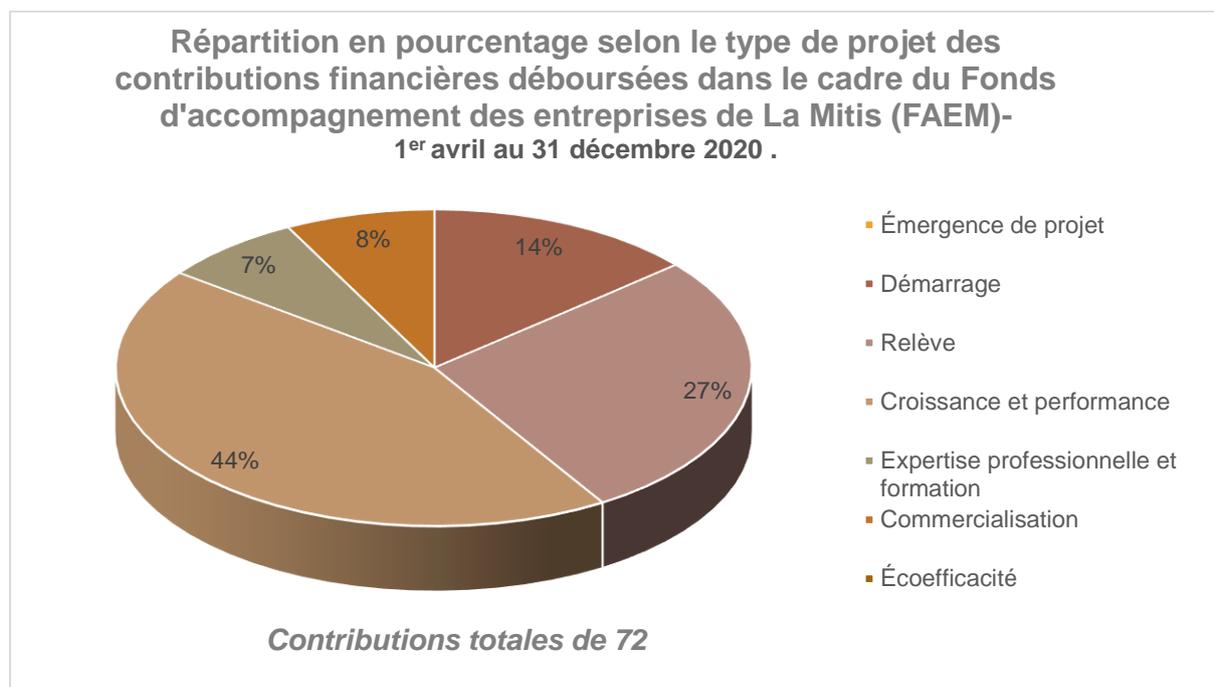
Par ce mandat, Mitis en Affaires (CLD) prend donc toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat de l'économie sociale. À ce titre, il doit aussi agir en tant qu'organisme consultatif auprès de la MRC et de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique du territoire.

Ainsi un montant de 435 000 \$ a été octroyé à Mitis en Affaires pour son fonctionnement. De par son mandat, Mitis en Affaires réserve une partie de cette enveloppe pour un soutien direct aux entreprises par le biais du Fonds d'accompagnement des entreprises de La Mitis (FAEM)¹. Le total du montant octroyé aux projets est de 72 850 \$

¹ Afin de respecter la politique de confidentialité signée avec les entreprises, seul le secteur d'activité est mentionné.

Le graphique suivant présente donc la répartition entre les différents types de projets soutenus entre le 1 avril et le 31 décembre 2020.

PORTRAIT GLOBAL DES PROJETS D'ENTREPRISE SOUTENUS PAR LE FRR-VOLET 2 DU 1^{er} AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2020



Conclusion

Ce bilan témoigne de l'engagement de la MRC de La Mitis en faveur d'un développement local et régional fort. De plus, il démontre une culture de concertation puisque les acteurs du milieu sont invités à être parties prenantes des différentes priorités d'intervention. Bien que la MRC de La Mitis soit l'organisme désigné par le gouvernement pour la gestion et la mise en œuvre de l'entente, elle reconnaît l'importance et le rôle de l'ensemble des partenaires pour un développement cohérent qui bénéficiera à tous.